

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 11 AVRIL 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Mardi Onze du mois d'Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT – José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS – MM. Christian THENARD – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Jean-Pierre DAUBERTON – Mmes Yane BEZIAT – Madlise BERTILI – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mme Marlène BORDELAIS – M. Jocelyn MARTIAL – Mme Roberte MERI – M. Guy BACLET.

ETAIENT ABSENTS : Mme Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé – pouvoir donné à M. Jean-Pierre DUPONT) – Mmes Félicienne GANTOIS – Christiane GANE – Solange BARBIN – Liliane MONTOUT – MM. Fabrice JACQUES – Cédric CORNET.

Madame Maguy THOMAR est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**DÉVELOPPEMENT D'UNE
STRATÉGIE DE MISE EN
ACCESSIBILITÉ COHÉRENTE AVEC
LES ENJEUX DU TERRITOIRE**

CM-2017-2S-DGPR-28

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2143-3 ;

Vu la loi 75-534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées ;

Vu la loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;

Vu l'ordonnance 2014-1090 du 26 septembre 2014 relative à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes en situation de handicap ;

Vu la délibération de la Ville du Gosier CM-2014-2S-DAAG-09 du 17 avril 2014 relative à la constitution des commissions municipales ;

Vu la délibération de la Ville du Gosier n°CM-2014-4S-DAAG-32 du 2 juin 2014 portant modification de la délibération CM-2014-2S-DAAG-09 du 17 avril 2014 relative à la constitution des commissions municipales ;

Vu l'avis de la Commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées ;

Considérant l'exigence de garantir l'égalité d'accès de l'offre publique à tous les citoyens ;

Considérant la nécessité de développer la mise en accessibilité du territoire en cohérence avec la dynamique nautique et touristique du territoire ;

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DÉCIDE

- Article 1 :** De s'engager dans une démarche de mise en accessibilité du territoire communal.
- Article 2 :** De définir une stratégie de mise en accessibilité du territoire communal valorisant les atouts nautique et touristique de la Ville.
- Article 3 :** De décliner cette stratégie par une planification et un descriptif des actions à mettre en œuvre.
- Article 4 :** De permettre à monsieur le Maire de solliciter l'ensemble des partenaires favorisant la bonne exécution de la démarche.
- Article 5 :** De donner tous pouvoirs à monsieur le Maire pour les applications pratiques de la présente délibération.
- Article 6 :** Madame la Directrice Générale des Services, monsieur le receveur sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

| |
|---|
| Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le 13 AVR. 2017 Et publication ou notification le 13 AVR. 2017 |
|---|

Fait et délibéré à Gosier, le 11 avril 2017

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

- Jean Pierre DUPONT -



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Développement d'une stratégie de mise en accessibilité cohérente avec les enjeux du territoire

Date de transmission de l'acte : 13/04/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 13/04/2017

Numéro de l'acte : CM20172SDGPR28 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20170411-CM20172SDGPR28-DE

Date de décision : 11/04/2017

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes
9.1.3. Autres